PERMANENT MISSION OF TUNISIA TO THE UNITED NATIONS 31 BEEKMAN PLACE NEW YORK, N.Y. 10022



البعثة الدائمة للجمهورية التونسية لدى منظمة الامم المتحدة بنيويورك

## **Déclaration**

de la Mission Permanente de Tunisie lors de la troisième session de négociations intergouvernementales sur l'Agenda de développement pour l'après-2015

(New York, 25 Mars 2015)

Prononcée par M. Ramzi LOUATI

Conseiller

## Messieurs les Co-Facilitateurs

Permettez-moi, tout d'abord, de vous exprimer nos remerciements pour les efforts forts louables que vous êtes en train de fournir afin de mener ce processus à bon port.

Nous sommes profondément convaincus que grâce à votre habilité et sagesse vous continueriez à faciliter ces négociations avec succès afin que nous parvenions ensemble à adopter un Agenda de développement efficace et transformateur qui répond à nos ambitions, capable de répondre aux aspirations de nos peuples à un développement durable, à un monde meilleur, à un monde juste et équitable.

Permettez-moi aussi de souligner que ma délégation s'associe à la déclaration faite par l'honorable Représentant d'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et de la Chine, à la déclaration faite par l'honorable Représentant de la Namibie au nom du Groupe Africain et à la déclaration faite par l'honorable Représentant du Royaume de l'Arabie Saoudite au nom du Groupe des Etats arabes.

## **Messieurs les Co-Facilitateurs**

La délégation de mon pays souhaite faire ces observations à titre national :

- Le rapport du groupe de travail ouvert sur les objectifs du développement durable tel qu'adopté par l'Assemblée Générale par sa résolution n° A/RES/68/309 devrait constituer la base principale de l'intégration des ODD dans l'Agenda du développement post-2015.
- Le chapeau, les objectifs et cibles énoncés dans le rapport du groupe de travail ouvert, y compris les réserves formulées par les États membres, devraient être intégrés dans leur intégralité dans l'Agenda de développement post-2015. Ces objectifs et cibles sont le fruit d'un compromis intergouvernemental. Ils incarnent un équilibre politique atteint au terme de 18 mois de débats. Un équilibre qui devrait être préservé d'où l'impératif de ne pas ré-ouvrir les ODD et les cibles pour renégociation.

- A cet égard, nous rappelons, particulièrement, que les moyens de mise en œuvre identifiés dans chaque objectif, ainsi que l'objectif 17 sur le renforcement des moyens de mise en œuvre et le Partenariat mondial pour le développement durable, constituent une composante essentielle des ODD.
- Cette intégration devrait être équilibrée respectant la complémentarité des trois dimensions du développement durable. Dans ce cadre, nous estimons que tout réarrangement ou reconditionnement « repackaging » des ODD portera préjudice à l'équilibre de l'intégration souhaitée.
- De notre avis, les 17 objectifs sont d'égale importance et doivent être traités sur le même pied d'égalité quant à leur financement et leur mise en œuvre.
- Enfin, nous estimons qu'à travers l'élaboration d'indicateurs globaux appropriés par la Commission des statistiques des Nations Unies, on pourrait palier aux lacunes susceptibles d'être perçues dans la formulation des cibles, notamment la question de l'harmonisation des indicateurs avec d'autres accords internationaux et la détermination des pourcentages non spécifiés dans certaines cibles.

Je vous remercie pour votre attention.